



*J'AGIS....pour notre LAC !*

*En végétalisant ma bande riveraine !*

# La végétalisation des rives du lac 2019

<b>PARTICIPATION</b> des riverain(e)s	Sur une base volontaire
<b>ACCOMPAGNEMENT</b> du CBLSA	GRATUIT, grâce à la contribution financière des deux villes
<b>LARGEUR DE la BANDE RIVERAINE</b> à végétaliser	Minimum : 3 mètres (depuis la LHE), maximum 10 mètres
<b>TYPES DE VÉGÉTAUX</b> admissibles	Plantes herbacées, arbustes et/ou arbres selon la liste des espèces recommandées par le CBLSA.
<b>SERVICE D'AIDE</b> à la plantation	Sur demande. En collaboration avec le Groupe scout de Saint-Augustin
<b>ENTENTE</b> entre le CBLSA et le ou la riverain(e)	À signer
<b>COÛTS</b> des végétaux, de la livraison et des taxes	50% (CBLSA) - 50% (riverain(e)s)
<b>Coûts et taxes des intrants</b> requis pour la plantation (terre noire, tuteurs et attaches pour arbres)	0% (CBLSA) - 100% (riverain(e)s)
<b>Coût des permis</b> pour la végétalisation	100% (CBLSA) - 0% (riverain(e)s)

**Prochaine plantation : printemps 2019**

**Contactez-nous ! [lacsaintaugustin@gmail.com](mailto:lacsaintaugustin@gmail.com)**